

République Française
Département 43

Extrait des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de Saint-Illpize

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Pouvoirs : 2

Date de convocation : 22/09/2026

N° 2026_ 09-28-05

Date d'affichage : 22/09/2026

Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 18h 00, le conseil municipal de Saint-Illpize, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, à la mairie, sous la présidence de Madame Isabelle Roussel, maire.

Étaient présents : Lucie Bissier, Jean-Louis Bouche, Jacques Chausse, Guy Chicoutel, Pascal Comte, Martine Defay, Estelle Klein, Alain Rolland, Isabelle Roussel
Absents : Jodie Losse, pouvoir à Lucie Bissier ; Marine Lemoine, pouvoir à Estelle Klein
Secrétaire de séance : Martine Defay

Objet : approbation du pacte de gouvernance de la CCBSA

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5211-11-2 ;
Vu la délibération du Conseil communautaire de Brioude Sud Auvergne en date du 15 septembre décidant d'arrêter le projet de pacte de gouvernance et sollicitant l'avis des communes membres ;
Considérant que le pacte de gouvernance a pour objectif de définir le fonctionnement concerté entre l'EPCI et ses communes membres sur le mandat ;
Considérant que les communes disposent d'un délai de deux mois à compter de la transmission du projet pour émettre leur avis ;

Sur le rapport de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, par 9+2 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION le projet de pacte de gouvernance de la CCBSA tel qu'annexé à la présente délibération ; et autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait, copie conforme

Le maire : Isabelle Roussel

A Saint-Illpize le 28 septembre 2026

